

INTRODUCTION.

DÉTERMINATION DE LA NATURE DE L'HOMME. — LE MOI. —
L'ESPRIT ET LE CORPS. — DISTINCTION ET UNION.

Avant d'aborder l'étude de l'âme humaine, il faut connaître l'homme; car l'âme n'est qu'un des éléments de la nature humaine.

Qu'est-ce que l'homme? Qu'entend-on par esprit et par corps? Quels sont leurs différences et leurs rapports? Tel est l'objet de cette introduction.

L'*Anthropologie* est la science de l'homme, c'est-à-dire la connaissance exacte de la nature humaine, considérée en elle-même et dans toutes ses manifestations.

Pour procéder avec *méthode* à la connaissance scientifique d'un objet, il faut l'envisager d'abord dans son ensemble, ensuite dans ses diverses parties, enfin dans les relations des parties entre elles et avec le tout. Ces trois points de vue correspondent à la thèse, à l'antithèse et à la synthèse, en d'autres termes à l'unité, à la variété et à l'harmonie, formule de toute organisation dans l'ordre de la pensée ou de la réalité (1).

(1) *Introduction à la Philosophie*, 1^{re} partie. Notion, conditions et division de la science, Bruxelles, 1868.

La thèse pose l'objet dans son unité indivise ; l'anti-thèse le décompose dans sa variété intérieure et montre ses parties opposées entre elles ; la synthèse le recompose en faisant voir les combinaisons des parties et l'harmonie de tout avec tout.

D'après ce principe, l'anthropologie se divise en trois parties :

1. La science de l'homme considéré dans son essence une et indivise, au-dessus de la distinction des éléments qui sont enveloppés dans sa nature.

2. La science de l'homme considéré dans la diversité de ses parties ou dans la dualité de sa nature, comme esprit et comme corps, en d'autres termes, comme âme et comme matière.

3. La science de l'homme considéré dans l'harmonie de ses déterminations internes, dans l'union de l'esprit et du corps entre eux et avec le tout.

L'analyse de l'homme comme tel, l'analyse de l'homme comme être spirituel et comme être physique, l'analyse de l'homme comme être d'union de l'esprit et du corps, telles sont les diverses parties de l'anthropologie.

D'après la division vulgaire, l'anthropologie comprend la science de l'esprit ou la *Psychologie*, la science du corps ou la *Somatologie*, et la science des rapports et des différences qui existent entre l'esprit et le corps ou l'*Anthropologie générale*. Cette division ne tient pas compte du premier aspect sous lequel la nature humaine se révèle à la pensée ; elle oublie que l'homme a conscience de son unité, avant de se reconnaître comme esprit et comme corps, par conséquent avant de rien savoir au sujet de l'union du corps et de l'âme, et que cette unité persiste dans toute la vie. Elle accuse une lacune dans la théorie de la connaissance.

L'anthropologie traitée principalement du point de vue de l'esprit s'appelle *Anthropologie psychologique* ; du point de vue du corps, *Anthropologie physiologique*. Entre les mains des naturalistes, l'anthropologie physiologique absorbe toute la science de l'homme. Le mot anthropologie change même de valeur : il signifie « histoire naturelle de l'homme » et devient le titre d'une division de la Mammalogie (1).

A l'anthropologie générale se rattache la *Psychophysique*, science de la sensibilité, qui repose sur une double base, l'une physique, l'autre psychique, savoir l'impression produite par les corps sur nos organes et la sensation ou le sentiment de cette impression (2).

I. L'homme tout d'abord est *un*. Cette unité, attestée déjà par la conscience de l'enfant, avant toute culture scientifique, est un fait de sens commun. Tout être soumis à l'observation a de l'unité. L'homme n'a qu'une seule et même essence, quelque multiples que soient ses manifestations. La dualité de l'esprit et du corps n'est pas contraire à cette unité, pourvu que les deux substances soient unies et non isolées. Si l'homme était la somme de deux êtres, il n'aurait pas d'unité, mais s'il est un esprit *uni* à un corps, il ne cesse pas d'être *un* : son unité seulement a deux pôles opposés ou se montre sous forme de contraste, et lui-même reste au-dessus de cette opposition. C'est pourquoi nous sommes maîtres de notre esprit et de notre corps, et nous pouvons les diriger dans la vie en harmonie ou en

(1) M. A. DE QUATREFAGES, *Rapport sur les progrès de l'Anthropologie*. Paris, 1867.

(2) FECHNER, *Éléments de Psychophysique*. Leipzig, 1860. — J. DELBŒUF, *Recherches théoriques et expérimentales sur la mesure des sensations*. Bruxelles, 1878. — *Théorie générale de la sensibilité*. 1876.

contradiction l'un avec l'autre. L'esprit et le corps sont sous notre dépendance, et la domination commune que nous exerçons sur eux prouve l'unité de notre nature.

En tant qu'il est un, l'homme s'appelle *moi*. On a coutume, dans la philosophie en France, d'appliquer ce terme à une seule partie de la nature humaine, à l'*esprit*. Il est vrai que l'esprit seul se replie sur lui-même, sous forme de conscience et de sentiment, et que c'est dans cette prise de possession que l'être raisonnable se reconnaît et se nomme *moi*. Mais si l'esprit a le privilège de la connaissance, il n'est cependant pas tout le moi. Le *corps* fait partie de nous-mêmes, comme l'esprit, et passe souvent pour le moi même, à cause des jouissances et des souffrances qu'il nous procure. Il est à coup sûr indispensable à nos relations avec le monde extérieur et avec nos semblables. On peut bien dans la spéculation dédaigner la matière, mais l'instinct prouve que chacun tient à ses membres. Aussi, dans le langage vulgaire, prenons-nous indifféremment la qualification *moi* pour désigner soit l'esprit, soit le corps. Si nous disons d'une part : « Je pense, je veux, je suis ému, » en parlant de l'esprit, nous disons aussi : « Je marche, je suis ici, il s'est tué, » en parlant du corps. Jouffroy pense que le mot *suicide* est mal fait, parce que ce qui tue n'est pas identique à ce qui est tué. Mais si l'un et l'autre font partie du moi, la langue est conforme à la science, ce qui n'est pas un faible avantage. Il semble donc préférable de réserver le mot *moi* à l'homme entier, en tant qu'il est en rapport intime avec lui-même. Nous verrons, du reste, que le rapport intime s'étend de l'âme au corps : nous avons conscience de nos sensations comme de nos pensées, et toute action nerveuse est ou devient un état de conscience. Seulement l'esprit ne peut agir directement que sur le système nerveux et sur les organes qui en dépendent. Sous ce

rapport, on doit convenir que *notre* corps appartient aussi en partie à la nature ou qu'il n'est pas tout entier à *nous* comme notre esprit.

II. Mais l'unité n'exclut pas la *diversité*. La lumière est une et contient néanmoins toutes les couleurs. De même, l'homme est un, et cependant double. C'est que cette dualité sort d'une même source et la manifeste par deux courants opposés. L'homme n'est ni pur esprit, ni pure matière, dans le sens de l'idéalisme ou du matérialisme. L'esprit et le corps sont réellement des substances distinctes, quoiqu'ils aient un ensemble de propriétés communes et qu'ils soient intimement unis dans la vie. A titre provisoire, nous dirons que l'*esprit* est ce qui en nous pense, aime et veut, et le *corps*, ce qui se meut et s'étend dans l'espace, ce qui se forme et se décompose sans cesse par les combinaisons des éléments de la matière. Descartes disait : L'esprit est une chose pensante, le corps une chose étendue. Chacun affirme, en effet, sa spiritualité, par la conscience qu'il a de sa pensée, et sa matérialité, par le sentiment de sa vie au sein de la nature. L'anthropologie, après avoir étudié l'homme dans son unité, doit donc le déterminer aussi dans la dualité de sa nature, comme esprit et comme corps, comme âme et comme matière.

L'esprit et le corps constituent l'antithèse fondamentale dans la nature humaine. Mais cette antithèse ne conduit pas au *dualisme*, à la théorie de deux principes contraires ou hostiles, l'un bon, l'autre mauvais, parce qu'elle se ramène à l'*unité* du moi et ne fait que la manifester de deux façons distinctes. L'antithèse n'existe pas entre l'homme et l'esprit, ni entre l'homme et le corps, mais entre le corps et l'esprit, comme déterminations opposées de la même nature. C'est pourquoi l'esprit et le corps peuvent être, l'un et l'autre, affirmés de l'homme, dont ils

font partie, mais ne peuvent être sans contradiction affirmés l'un de l'autre : l'homme est esprit, l'homme est corps, mais l'esprit n'est pas le corps.

La distinction qui existe entre l'esprit et la matière dans l'homme est la même que celle qu'on fait entre le monde spirituel et le monde physique dans l'univers. Il s'agit de savoir s'il y a deux ordres de phénomènes, deux ordres de causes, deux ordres de lois, par conséquent deux ordres de substances dans l'ensemble des choses, ou s'il n'y en a, au fond, qu'un seul. L'esprit et le corps sont-ils réellement des êtres distincts, quoique inséparables dans le cours de la vie terrestre, ou bien s'expliquent-ils l'un par l'autre et se ramènent-ils après examen l'un à l'autre, comme si l'un n'était qu'un effet, une manifestation ou une fonction de l'autre ? Telle est la signification du *matérialisme* et de l'*idéisme* outré.

Ces deux doctrines se prononcent en faveur de l'unité de substance dans l'homme et dans le monde (*monisme*) et nient ensuite toute différence radicale entre les deux séries de phénomènes, internes et externes, les deux séries de causes, volontaires et physiques, les deux séries de lois, morales et fatales. Pour l'un, tout se réduit à la matière, à la combinaison de forces physiques ou d'atomes corporels : la vie spirituelle et consciente n'est plus alors qu'une activité nerveuse. Pour l'autre, tout se réduit au jeu des facultés mentales : la nature n'est plus qu'un produit de l'imagination, comme dans le rêve et dans la poésie. Les deux doctrines s'accordent à supprimer le problème des rapports entre le corps et l'âme. S'il est question encore de considérations morales dans les écrits des matérialistes, c'est uniquement comme partie de l'histoire naturelle de l'homme ; car le *moral* n'est qu'une face du *physique*, comme s'exprime Cabanis, la psychologie

n'est qu'un chapitre de la physiologie, comme le demande Auguste Comte, quand on soutient que l'âme dépend absolument des organes.

Le matérialisme a raison sans doute de mettre en lumière l'influence des agents physiques sur les habitudes intellectuelles et morales ; mais il a tort d'en conclure que l'âme se confond avec le corps. L'idéalisme arrive par un raisonnement inverse à la même conséquence, au profit de l'âme. Ces deux doctrines exclusives se réfutent l'une par l'autre. La vérité complète se trouve dans le *spiritualisme*, qui affirme à la fois l'esprit et la matière, sauf à examiner ensuite si les deux substances sont séparées ou unies dans l'homme (spiritualisme abstrait ou cartésien, spiritualisme rationnel).

Quelques observations générales suffiront pour signaler les différences caractéristiques qui existent entre l'âme et le corps au point de vue de leur position dans le monde, de leurs propriétés, de leurs actes et de leurs lois.

1. L'esprit vit *en soi* et *pour soi* sous la forme de la *concentration*. Il se recueille, il s'observe par le *sens intime* ; il a la conscience et le sentiment de lui-même, de ses qualités et de ses actes ; il se reconnaît une mission, il est capable de droits, il forme une *personnalité* et n'entend pas être traité comme une chose, comme un instrument ou un moyen pour le développement d'autrui. L'âme a donc une valeur propre et une existence individuelle au plus haut degré, dans les limites de la création. C'est pourquoi elle peut s'isoler, se soustraire à l'action de ses semblables et aux influences du monde, et se suffire en partie par la contemplation d'elle-même.

Le corps est autrement posé dans l'univers : il se déploie d'une manière continue par la juxtaposition de ses parties, il s'étend dans l'espace de point en point sous la forme de

l'*expansion* en longueur, en largeur et en profondeur, et obéit à toutes les sollicitations extérieures. En tant qu'elle s'étale en tous sens, la matière est étendue. L'*étendue* des corps est la portion de l'espace qu'ils occupent ou que leur activité réclame. L'âme n'a point d'étendue : elle ne se compose pas de molécules ou de cellules agrégées, elle ne se divise pas en parties similaires, elle ne passe pas successivement d'un lieu dans un autre, elle n'est pas entravée dans son activité par la loi des distances, qui limite l'action des forces physiques.

La matière est inconsciente, parce que, au lieu de rentrer en elle-même, elle rayonne au dehors et augmente de volume. Elle n'a donc pas le sentiment de sa valeur et existe moins pour elle-même que pour l'esprit. Elle est une *chose*, non une personne. La seule de ses propriétés qui rappelle le *sens intime* est la *cohésion* ou le mouvement des parties vers le centre; mais le corps ignore cette propriété comme toutes les autres; ce qui est en lui n'est pas pour lui.

2. De même que l'esprit existe en soi et pour soi, il agit *de soi* ou se détermine avec *spontanéité*; ce qui possède une existence propre exige aussi une *activité* propre. L'âme a la conscience de sa spontanéité quand elle se retire en elle-même et qu'elle se met à l'abri des influences du dehors. Le corps agit aussi, et son activité est également déterminée par sa nature, mais elle est sans cesse modifiée par les agents extérieurs. La matière est inerte, dit-on; d'accord, pourvu qu'on n'entende pas par *inertie* l'absence d'activité, mais seulement l'activité qui a besoin d'un stimulant pour passer d'un état à un autre, soit du repos au mouvement, soit du mouvement au repos. Point de corps sans forces. L'ancienne *théorie atomique*, qui faisait consister la matière en atomes absolument pleins, groupés les uns autour des autres dans le vide absolu, sans autre pro-

priété que l'étendue ou la figure, ne compte plus guère de partisans. Les atomistes modernes ont fait un pas vers la *théorie dynamique*, en donnant à leurs éléments indivisibles l'activité, outre l'étendue (1).

En effet, tout est mouvement et vie dans la nature : les corps agissent sur nos sens pour éveiller l'intelligence; ils agissent et réagissent les uns sur les autres pour se combiner; ils agissent contre les « fluides impondérables » contre la lumière, le calorique, l'électricité, pour se maintenir dans l'état de tension moléculaire qui convient à leur espèce; ils agissent sur tout ce qui entrave leur mouvement vers leur centre de gravitation et contre tout ce qui les comprime ou les empêche de remplir leur espace. Mais cette activité de la matière est plus réceptive que spontanée; si elle a sa source dans la nature même des corps, elle n'est pas moins forcée; elle doit se manifester en présence des agents externes qui la provoquent, et toujours de la même manière, dans les mêmes circonstances : la réaction est égale à l'action (2).

3. Les esprits s'unissent entre eux, en conservant leur individualité et leur vie propre. Deux amis ne font qu'un, selon la maxime des sages; mais cette *union* a deux faces et se réalise au profit de deux personnes distinctes. Chacun reste *soi*. Les corps aussi s'unissent entre eux dans l'action chimique, et leurs *affinités* ne sont pas sans analogie avec les affinités morales. Mais la différence persiste entre l'âme et la matière dans leurs rapports. Doués de peu d'activité propre, sans conscience et sans

(1) TH. HENRI-MARTIN, *Philosophie spiritualiste de la nature*. Paris, 1849. — BÜCHNER, *Force et matière*. 1858.

(2) CERSTED, *l'Esprit dans la nature*. — COURNOT, *de l'Enchaînement des idées fondamentales*. Paris, 1861.

sentiment d'eux-mêmes, les corps s'effacent en se pénétrant et perdent jusqu'à leurs propriétés particulières, en donnant naissance à un corps nouveau.

4. Les corps organisés *se développent* comme les esprits ; la vie dans le temps et la suite des âges leur sont communes ; mais les uns et les autres se forment et réalisent leur essence à leur manière, selon leur propre nature. C'est ce qu'on peut observer dans leur relation avec l'ensemble des choses, dans le rapport de leurs parties entre elles et dans la succession de leurs actes. Les *corps* se développent dans le temps et s'accroissent dans l'espace, en conservant la juste proportion de leurs organes : Chaque organisme est déterminé par les caractères de son espèce, de son genre, de sa classe, et ne forme qu'un seul tout avec l'ensemble des êtres qui vivent sur le globe. Les plantes et les animaux se fournissent mutuellement les conditions de l'existence, et sont étroitement liés les uns aux autres (1), comme la terre elle-même est liée à l'astre central auquel elle a emprunté ses éléments. Les corps célestes forment de vastes systèmes qui se balancent et se soutiennent à l'infini dans la nature, d'après la loi de la gravitation universelle. La même loi précipite les corps vers le centre de la terre, et les molécules vers le centre des corps. Tout tient donc à tout, tout est continu dans l'espace, dans le temps et dans le mouvement. C'est pourquoi la matière est divisible et se compose de parties qui sont encore divisibles sans fin. La *continuité* et la *divisibilité* sont des propriétés générales de la matière, qu'il faut ajouter à l'étendue, à la cohésion, à l'inertie et à l'affinité. C'est pourquoi aussi

(1) DUMAS et BOUSSINGAULT, *Statique chimique des êtres organisés*. Paris, 1844.

les corps se forment aux dépens des éléments du globe qu'ils occupent et lui restituent ces éléments en se décomposant. Leur destruction est une conséquence de leur nature et ne laisse rien conclure au sujet de l'âme. Notre corps appartient à la terre autant qu'à nous-mêmes. C'est un intermédiaire dont l'esprit a besoin pour son développement actuel, mais qui ne pourrait plus lui servir dans les conditions d'une autre existence.

L'organisme physique, rattaché à un tout supérieur, constitue lui-même un tout complet et achevé dans ses innombrables détails ; tous ses organes s'enchaînent et s'équilibrent, agissant et réagissant avec ensemble, chacun sur tous et tous sur chacun : c'est l'image de la plénitude et de la perfection. Les corps vivants n'ont pas de pensée qui les égare, pas de volonté qui les détourne de leur but ; ils marchent à leur fin avec poids et mesure ; tout en eux se développe en rapport avec tout, de sorte que chaque phénomène sort de sa cause comme il le doit, d'une manière constante et régulière, et produit à son tour au temps marqué des effets exactement prévus. S'il y a quelque déviation dans le cours de leur activité, il en faut chercher la raison dans un agent externe, qui les empêche d'obéir à leurs propres tendances. Les anomalies suivent elles-mêmes des règles déterminées, exposées dans la *Téatologie* ; elles ne sont pas un « jeu de la Nature » ; elles proviennent, selon Geoffroy Saint-Hilaire, d'un arrêt de développement et se classent en genres et en espèces. Les maladies ont aussi leur marche régulière. De là la possibilité de prévenir ou de corriger les perturbations de l'organisme, en éloignant les causes nuisibles ou en les remplaçant par des causes bienfaisantes : Rien n'est laissé à l'arbitraire dans un corps vivant ; tout y est enchaîné et continu.

La vie de l'*esprit* présente un tout autre spectacle. L'âme ne se développe pas en rapport nécessaire avec la nature ni avec ses semblables, ses facultés ne sont pas toujours équilibrées entre elles, ni ses actes en connexion avec leurs antécédents. Elle peut vivre en harmonie ou en opposition avec les autres êtres, elle peut maintenir ou troubler l'ordre de ses propres facultés. Il existe un centre pour elle, comme pour les corps, elle doit se rattacher à Dieu, mais le lien religieux est libre. Elle doit cultiver ses facultés dans leur ensemble, mais cette culture est *volontaire*. Chacun peut prendre la direction et nouer les rapports qu'il veut. C'est pourquoi nous voyons tant d'inégalité et d'originalité dans la vie des esprits. Tantôt la pensée prédomine sur le sentiment, tantôt le sentiment sur la pensée, ou l'imagination sur la raison. Les uns s'adonnent à l'étude des sciences ou de l'administration, les autres à la carrière des arts ou de l'industrie. Les corps suivent aveuglément leur voie; les esprits choisissent celle qui convient à leurs propres aptitudes. Là tout est nécessaire; ici tout est volontaire. Mais si les esprits ont le privilège de la volonté, ils ont aussi celui de l'*arbitraire*, du caprice et de l'erreur. L'âme ne connaît d'autre règle ni d'autre mesure que celles qu'elle s'impose elle-même. Elle contracte des habitudes bonnes ou mauvaises à son gré et les change comme il lui plaît. Veut-elle persévérer dans le bien, elle cherche la vérité et ne la rencontre pas toujours; veut-elle tomber dans le mal, elle tombe. Tous les chemins lui sont ouverts pour se perfectionner ou pour se perdre: son sort est en son pouvoir. Le développement de l'esprit n'est donc pas aussi régulier ni aussi soutenu que celui du corps; guidé par l'intelligence et par la volonté, il acquiert un caractère scientifique et moral, qui le sépare absolument de toutes

les manifestations de la matière. L'esprit se détermine lui-même, il est chargé de sa destinée, il est responsable de ses actions: c'est là son plus beau titre de gloire, mais c'est en même temps la source de toutes ses défaillances.

La *vie* de l'esprit n'a pas non plus la même continuité que celle du corps. L'âme sans doute ne cesse pas d'agir, mais ses actes ne sont pas liés entre eux par un rapport de causalité; chacun a sa raison immédiate, non dans un acte antérieur, mais dans la libre initiative de la volonté. Un travail de l'esprit peut se poursuivre ou s'interrompre pour être repris ou abandonné. Une série d'actes, de quelque nature qu'ils soient, n'engage pas la résolution de l'esprit pour l'avenir: tout acte nouveau peut en tout temps être conforme ou contraire à la série qui le précède. L'homme reste donc toujours capable de mériter et de démériter, et il est impossible de préjuger avec certitude, d'après la conduite actuelle de nos semblables, quelle sera leur conduite future.

5. L'esprit possède une merveilleuse puissance d'abstraction qui lui permet dans l'analyse de diviser ce qui est indivis dans le monde, de considérer chaque chose à part, en elle-même, comme si elle était séparée de tout ce qui l'entoure, de détacher mentalement la forme du fond, la propriété de la substance ou l'effet de la cause. Cette faculté explique les créations de l'esprit dans l'art et dans la science. L'âme procède *partie par partie*, ajoutant un détail à un autre détail pour former laborieusement un tout: elle peut ainsi dépasser les œuvres de la nature, éliminer les accidents fâcheux ou inutiles, rectifier les lignes et s'attacher à l'*idéal*, mais ses compositions n'auront jamais le caractère de plénitude et d'achèvement qui se trouve dans les moindres organismes sur la terre. La nature ne fait pas d'abstractions: elle crée ses œuvres

de toutes pièces, dans le juste rapport de tout avec tout, sans hésitation, sans lacune, sans méprise, avec les accidents qui dépendent des circonstances ou du milieu dans lequel elle opère et qui sont le cachet de la *réalité*.

6. L'esprit a ses *lois* comme le corps. Pour atteindre le but de la pensée ou de la volonté, il n'est pas indifférent de penser ou d'agir d'une manière ou d'une autre. Mais les lois de l'activité spirituelle sont tout autres que celles de l'activité physique. Comme le corps est privé de volonté et que tout est toujours déterminé, enchaîné, continu dans son développement, il obéit nécessairement à ses lois. De là l'idée de la *fatalité*. La nature, en effet, est soumise à des lois fatales, qu'aucun corps n'a jamais enfreintes et n'enfreindra jamais. Les corps se meuvent, la lumière se réfléchit, le calorique se propage toujours de la même manière dans les mêmes circonstances. C'est pourquoi la nature est le règne de la géométrie et du calcul. Les mathématiques s'appliquent avec sûreté à tous les phénomènes que donne l'expérience dans le monde des corps, et l'expérimentation amène les effets prévus. C'est là le secret de notre domination sur la matière en général et de notre empire sur notre propre corps. Quand on connaît les forces de la nature et les lois qui les régissent, on les emprisonne dans des machines et on les fait agir au profit de l'homme. Otez la fixité de ces lois, il n'y a plus d'industrie, plus d'art, plus de médecine, plus d'alimentation, car l'esprit ne pourra plus compter sur l'action d'aucun agent de la nature. Le corps ne peut se gouverner lui-même, parce qu'il manque de la conscience de ses actes et de sa fin. C'est l'âme qui le gouverne, grâce à la fatalité qui le force à prendre la direction qu'on lui imprime. Mais le déterminisme est exclu du domaine de l'esprit et de la société des êtres raisonnables ; dans le monde moral

règne la *liberté*. La pensée est libre, quoiqu'elle *doive* régler son action sur la réalité pour connaître la vérité et posséder la science. Le cœur est libre, quoiqu'il *doive* s'attacher à tous les êtres et les estimer en raison de leur perfection. La volonté est libre, quoiqu'elle *doive* faire le bien. Jamais un homme sensé ne confondra ce *devoir*, cette nécessité morale, avec la *nécessité physique* qui asservit la nature. Si les lois de la vie spirituelle sont nécessaires en elle-mêmes, elles ne sont pas nécessaires dans leur exécution, car leur réalisation dépend de nous. Nous pouvons manquer à la vérité, haïr nos semblables, accomplir des crimes, malgré la voix de la conscience qui nous dicte nos devoirs. Une pareille dérogation n'est pas possible dans la nature.

L'esprit est donc tout autre chose que la matière. Nous ne dirons pas que les deux substances sont absolument hétérogènes et inconciliables, car elles ont des propriétés communes. Toutes deux ont une essence, une forme, une existence ; toutes deux agissent, vivent et se développent ; toutes deux ont leurs lois et leurs rapports. Mais, sur cette base commune, leurs caractères se divisent. L'esprit n'a pas plus de propriétés que le corps, ni le corps plus de propriétés que l'esprit. Mais leurs propriétés sont distinctes et partagées, de telle sorte que ce qui est en moins chez le premier est en plus chez le second : la *prédominance* d'une qualité se rachète par l'*atrophie* d'une autre. L'esprit et le corps ont chacun leur propre essence, mais celle de l'esprit nous est plus propre que celle du corps ; l'esprit nous appartient tout entier, tandis que le corps est une partie intégrante de la terre qui lui communique ses éléments et ses forces. L'essence du corps est donc plutôt caractérisée par l'idée de la liaison et de la continuité, celle de l'esprit par l'idée de la spontanéité et de l'indépen-

dance. L'esprit et le corps possèdent tous deux l'activité ; mais l'activité de l'un est bien mieux marquée comme détermination propre, et celle de l'autre, comme action enchaînée aux influences extérieures. Dans ses rapports et dans ses lois, l'esprit s'affirme encore lui-même et maintient son individualité, tandis que le corps reste forcément engagé dans les liens de la nature. Le développement de l'esprit se fait isolément, faculté par faculté, comme les œuvres de l'imagination s'achèvent partie par partie, sous notre propre direction ; la vie du corps et les œuvres de la nature s'accomplissent, au contraire, avec ensemble, tout avec tout, sous la forme de l'*entièreté*. C'est donc l'idée de l'existence et de l'activité *propres* qui caractérise essentiellement l'esprit, considéré en lui-même et dans toutes ses manifestations ; c'est là ce qui fait son originalité et qui doit expliquer ses qualités et ses défauts. Rien n'est plus beau que la liberté, quand on sait l'accorder avec la raison ; rien de plus triste, quand on en abuse pour jeter le trouble en soi-même, dans la société et dans le monde. Ce qui fait l'originalité du corps, au contraire, ce qui est la raison de sa valeur et de ses imperfections, c'est l'idée de la liaison, de l'enchaînement, de la continuité, l'idée d'une activité parfaitement unie en elle-même et toujours en harmonie avec la vie générale de la nature.

L'esprit et le corps sont les deux faces opposées de la nature humaine. Il serait aussi chimérique de vouloir dériver ces deux substances l'une de l'autre, que de chercher à prouver que la liberté engendre la fatalité ou que la fatalité est la cause de la liberté. L'esprit ne provient pas du corps, ni le corps de l'esprit, mais tous deux expriment l'humanité sous deux points de vue contrastants. L'esprit est la manifestation de notre essence sous le caractère prédominant de l'*autonomie* ; le corps manifeste cette

même essence sous le caractère prédominant de la *totalité*. L'un est le moi intérieur et libre ; l'autre le moi extérieur lié à la nature. C'est ainsi que l'esprit et le corps sont des parties *complémentaires* et doivent s'unir dans l'homme ; car chacun a sa qualité fondamentale, qui est indispensable à la perfection de la vie et qui manque de développement chez l'autre. Beaucoup d'auteurs ont entrevu cette distinction entre l'esprit et le corps, en disant que l'esprit est *proprement* l'homme et que le corps est un vêtement emprunté à la nature, ou que l'homme est un esprit servi par des organes. Il est certain que l'esprit exprime mieux que le corps l'essence propre de l'homme ; par la conscience et par la liberté, il est supérieur à la matière et il est chargé de la direction de la vie commune ; mais on aurait tort d'en conclure que le corps est à tous égards subordonné à l'âme et qu'il est digne de nos mépris. Ce serait tomber dans l'ascétisme, qui ne vaut guère mieux que le matérialisme. Le corps a sa valeur propre et doit être respecté dans sa dignité. S'il est inférieur à l'esprit par la spontanéité, il l'emporte sur lui par l'ordre qui préside à son action. Le corps n'est pas un pur instrument au service de l'esprit ; c'est une œuvre de la nature, aussi belle que savante, qui n'obéit au commandement que si elle est conduite selon ses propres lois. Son organisation est un éternel sujet d'études et doit servir de modèle à la vie de l'esprit.

III. L'homme est esprit et corps. Mais il n'est pas un tout collectif, une agrégation ou un assemblage de substances, car il est un. Pour connaître l'homme, il ne suffit pas d'étudier à part la psychologie et la somatologie : en matière d'organisation, le tout n'est pas seulement la somme des parties, il en est aussi le fondement et l'union. On se trompe quand on réduit l'homme à cette dualité de natures. Telle est la faute commise par beaucoup d'écrivains

qui, à l'exemple de Descartes, définissent l'âme et le corps par des attributs incompatibles et se mettent ainsi dans l'impossibilité de saisir aucun lien entre eux. Ils en sont réduits alors à inventer toutes sortes d'hypothèses pour rendre compte de la coïncidence qui existe entre les mouvements du corps et ceux de l'âme. Ces théories sont illusoires : l'unité de la nature humaine doit amener l'union de l'esprit et du corps. Il n'y a point de barrière entre les deux substances : elles sont distinctes, sans doute, mais non séparées. L'unité empêche la séparation, comme la variété empêche la confusion. L'unité et la variété combinées produisent l'harmonie.

Qu'est-ce que l'homme est donc de plus que la somme de deux substances ? Il est l'être *un*, dont l'esprit et le corps sont les déterminations partielles, il est l'être d'*union* de l'esprit et du corps. L'union de l'âme et du corps est, comme l'unité de l'homme, un fait d'observation et de sens commun, qu'il faudrait encore admettre si la science ne pouvait en expliquer le comment et le pourquoi. C'est tout le secret de la création, disait Descartes ; si nous le comprenions, nous comprendrions tout. Mais ce secret n'est pas impénétrable. Les philosophes modernes ont soulevé le voile du mystère, en abandonnant la voie du matérialisme. Ce qui fait la difficulté du problème, selon Kant, c'est la supposition que le corps et l'âme sont de nature entièrement hétérogène. Cette supposition est déjà renversée. La matière n'est plus un composé d'atomes sans autre propriété que l'étendue, elle est douée de forces, elle est une cause active. Le corps humain n'est plus un automate, mis en action par les agents extérieurs, mais un organisme vivant, pourvu de fonctions et de tendances analogues à celles de l'âme. Personne ne croit plus que les substances soient inhabiles à communiquer entre elles.

Qu'est-ce donc qui s'opposerait à l'union de l'esprit et du corps ? Serait-ce la différence ou l'opposition de leurs attributs ? Mais ne sait-on pas que les contraires se combinent le mieux et que l'harmonie résulte des contrastes ? Deux contraires ont besoin l'un de l'autre et se complètent mutuellement : de là l'impulsion qui les pousse à s'unir, dans le monde physique comme dans le monde moral. L'antithèse de l'esprit et du corps, loin d'être un obstacle à leurs rapports, est donc plutôt, dans les limites où elle se renferme, ce qui facilite ou même ce qui nécessite leur mariage ; elle est, en même temps, la base de l'harmonie de la vie humaine.

Pourquoi l'esprit s'unit-il au corps ? Parce que l'univers doit réaliser toutes les possibilités de l'existence. La matière pure et l'esprit pur sont des êtres incomplets, exclusifs, qui ne sont constitués qu'à un point de vue déterminé. Pour qu'il y ait équilibre dans la création, il faut que l'antagonisme cesse entre le monde spirituel et le monde physique. C'est l'humanité qui représente cet équilibre. L'harmonie éclate partout dans l'homme : l'esprit raisonnable possède en unité toutes les facultés qui distinguent la substance immatérielle ; le corps humain possède en unité tous les organes qui concourent à la perfection de la vie physique ; mais la plus haute harmonie dans l'univers est celle qui résulte de l'union des forces de l'esprit et des forces de la nature. Cette union n'est pas un malheur pour l'homme, mais une faveur. Sans doute, l'esprit est obligé de suivre le développement du corps à travers les âges de la vie ; il semble se former et décliner avec l'organisme ; il est parfois entravé dans l'exécution de son propre but ; mais ces inconvénients de la vie commune sont balancés par des avantages plus considérables et peuvent eux-mêmes